

DU PONT DE NEMOURS ET LE COMITÉ D'ADMINISTRATION DE L'AGRICULTURE (1785-1787)

par Jean-Louis **Bernard**¹

Le Comité d'administration d'agriculture est né à la suite d'une calamité agricole : la sécheresse du printemps 1785. Sous la houlette de Charles Gravier de Vergennes, un comité formé à l'origine de Tillet, Lavoisier, Du Pont, D'Arcet, et Poissonnier a été chargé de juger de la valeur de mesures palliatives et de proposer les projets les plus pertinents à Charles-Alexandre de Calonne, alors Contrôleur général des finances de Louis XVI. Cependant, recueils d'informations, échanges et comptes-rendus ont très vite dépassé le sujet initial pour s'attacher aux freins qui s'opposent au progrès de l'agriculture, voire à ceux qui menacent son devenir, soulignant le caractère essentiel de ses activités pour l'économie de la nation.

En dépit de ses multiples activités, Du Pont s'est révélé comme l'un des membres les plus actifs de ce cénacle, vecteur hardi d'idées physiocratiques connues mais aussi concepteur de nouveaux projets pragmatiques. Il a proposé des mesures telles qu'un meilleur encadrement du prélèvement des dîmes ecclésiastiques, le développement des prairies artificielles, de la culture du lin et des filatures associées, l'amélioration de l'accès de la population défavorisée à la viande bovine... Il est l'auteur ou le co-auteur de plusieurs rapports dont l'intérêt culmine avec celui que lira Lavoisier devant le Comité lors de la séance du 31 juillet 1787. Les principales réformes nécessaires à la relance des productions agricoles y sont listées et argumentées. Moins de deux ans plus tard, on les retrouvera autrement exprimées dans les cahiers de doléances et, plus fidèlement transcrites, dans le mémoire présenté par la Société royale d'Agriculture à l'Assemblée Nationale en septembre 1789, puis dans les décrets du 5 juillet et du 28 septembre 1791 qui réforment en profondeur l'agriculture française.

¹ Membre de l'Académie d'agriculture de France.